

## ACTIVITES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ATTESTATION SUR L'HONNEUR SEPARATION CAPITALISTIQUE

Je soussigné : ..... Fonction : .....  
atteste sur l'honneur que j'ai vérifié que personne dans notre entreprise n'a d'activité incompatible avec  
notre agrément (RAYER LES MENTION INUTILES)

- Mise en vents des PPP aux professionnels
- Mise en vente des PPP à des non-professionnels
- Application des PPP en prestation de service

Fait ce jour : .....  
A : .....

Fait pour dire et valoir ce que de droit :

Nom :

.....

Signature

**Tutorat pour les travaux phytosanitaires et biocides**  
**(Exigence E8 du référentiel application sur les personnels non-titulaires)**

**VALABLE 6 mois à partir de la date de son émission**

La prestation de vente de produits phytosanitaires grand public requiert une qualification de tous les personnels et la qualification de l'entreprise.

Toute personne manipulant, transportant, stockant, conseillant ou procédant à la vente de ce type de produits doit nécessairement être titulaire d'un CERTIPHYTO

**En l'absence de qualification de l'employé, apprenti, stagiaire etc.. il est convenu :**

La personne non-titulaire peut conseiller et vendre. Elle doit se conformer aux ordres de son employeur qui prend toutes les précautions pour ne pas la mettre en danger et respecter la réglementation

Lors des contrôles, la personne non-titulaire doit pouvoir dire exactement quelles sont les limites qui lui sont fixées par son tuteur, dans la pratique, lorsqu'elle conseille et vend.

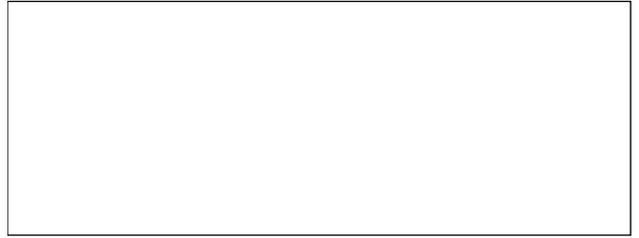
Elle reconnaît avoir reçu un exemplaire de ce document

Fait pour dire et valoir ce que de droit ce jour à : ..... le : .....

L'employeur

Le Tuteur

La personne non-titulaire



## ACTIVITES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES ATTESTATION SUR L'HONNEUR SEPARATION CAPITALISTIQUE

Je soussigné : ..... Fonction : .....  
atteste sur l'honneur que j'ai vérifié que personne dans notre entreprise n'a d'activité incompatible avec  
notre agrément (RAYER LES MENTION INUTILES)

- Mise en vents des PPP aux professionnels
- Mise en vente des PPP à des non-professionnels
- Application des PPP en prestation de service

Fait ce jour : .....  
A : .....

Fait pour dire et valoir ce que de droit :

Nom : .....

Signature
-----------

ENTREPRISE :

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**E16**

## FORMALISATION DE LA REUNION PHYTOSANITAIRE

DATE : \_\_\_\_\_

### **ORDRE DU JOUR**

Rappel de la réglementation PPP

Stockage

Transport

Traçabilité des produits et des opérations

	NOM	Signature
Personnel 1		
Personnel 2		
Personnel 3		
Personnel 4		
Personnel 5		
CHEF D'ENTREPRISE		

CLIENT :

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Téléphone :

Email :

## FICHE DE RECLAMATION

Saisir la réclamation :

Date :

Saisir la réponse et la réparation  
éventuelle du litige :

Date :

Saisir l'accusé réception du client et la confirmation de l'acceptation  
de la réparation totale et définitive:

Date :

Signature du client :



**G10**

## **PROCEDURE EN CAS DE RENVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Ne peuvent intervenir que des personnels qualifiés  
Titulaires d'un Certiphyto**

Baliser la zone du reversement (éventuellement fermer le rayon)

S'équiper en EPI

Utiliser le kit prévu à cet effet

Déposer le produit d'inertage (sable, sciure, etc...)

Laisser agir suffisamment

Récupérer et déposer les déchets en PPNU  
(ne peuvent pas être considérés comme des ordures ménagères)

G6

# ZONE PPND

PRODUITS NON UTILISABLES

G5

ZONE

QUARANTAINNE

PRODUITS A STATUER

G14

INSECTICIDES

HERBICIDES

FONGICIDES

Equipements de  
Protection individuelle

G12

**G16****G18**

# Guide des bonnes pratiques phytosanitaires au jardin

*J'utilise le bon produit,  
à la bonne dose,  
dans le respect de  
l'environnement  
et de mon entourage !*

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



### Les conditions climatiques

Je vérifie que les conditions climatiques sont idéales :

- Pas de vent
- Pas de pluie pendant/après le traitement
- Pas de fortes chaleurs (>25°C)

Je favorise la matinée ou la soirée pour l'application du traitement



### Les règles d'hygiène

Ne pas manger, ne pas fumer et ne pas boire avant, pendant et après le traitement



### L'équipement de protection

Je me protège en utilisant impérativement des gants et toutes autres protections indiquées sur l'étiquette : combinaison, bottes, lunettes et masque



### Protéger mon entourage

Je tiens à l'écart les enfants et animaux domestiques selon les prescriptions de l'emballage

## AVANT LE TRAITEMENT



### Établir un diagnostic

J'identifie précisément la maladie, le parasite à traiter, ou les mauvaises herbes à détruire



### Quel produit utiliser ?

Je choisis un produit homologué pour lutter contre la maladie, l'insecte identifié, ou les mauvaises herbes



### Bien lire l'étiquette

Je lis scrupuleusement l'étiquette et je respecte les précautions d'emploi, conseils d'utilisation, notamment le délai de traitement avant récolte (DAR). Sans indication, je respecte un délai de 5 jours



### Le matériel

J'utilise un matériel adapté et en bon état de fonctionnement : pour le désherbage, je réserve un pulvérisateur à cette seule utilisation



### Respecter les doses prescrites

Je prépare la juste quantité de bouillie en fonction de la surface à traiter

## PENDANT LE TRAITEMENT



### Les zones de non traitement

Je respecte l'environnement et notamment les distances minimales de non traitement à proximité des points d'eau : ZNT (5m minimum)



### Savoir doser mon traitement

Je pulvérise jusqu'au seuil de ruissellement sur le feuillage, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une goutte se forme à l'extrémité de la feuille



### Cas particulier

Sur sol imperméable (pavage, dallage...), j'applique localement en traitement par tâche les herbicides foliaires

## APRÈS LE TRAITEMENT



### Bien nettoyer mon matériel

Je nettoie l'emballage vide et/ou le pulvérisateur 3 fois à l'eau claire et je pulvérise l'eau de rinçage sur la zone qui vient d'être traitée. Une fois l'emballage rincé, je le jette à la poubelle



### Le stockage du produit

Je conserve le produit dans son emballage d'origine bien fermé, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Je m'assure qu'il soit hors de portée des enfants, des animaux domestiques et de tous types d'aliments



### Où jeter un produit entamé ?

Si j'ai un vieux produit phytosanitaire que je ne vais plus utiliser, je l'apporte à la déchèterie la plus proche



### Laver mon équipement de protection

Je lave entièrement mon équipement de protection en terminant par les gants, les mains et le visage



### Délai après traitement

J'attends que la zone traitée soit sèche avant d'y retourner

